

Tunis le 12 / 10 / 1966

Reçu le 17.10.66

Réf : C I

Cher Camarade

Le C.E; se félicite de ton acceptation de la mission qu'il t'a proposée. Il tient aussi à te dire qu'il compte sur toi pour mener à bien ton travail et être à la hauteur de la tâche qu'il sait difficile et harassante

Il urge maintenant de se mettre à la besogne; et de s'atteler à résoudre en premier lieu les difficultés matérielles qui se présente à nous en ce début d'année. Pour ce faire il te demande de récupérer immédiatement ce qui reste de fonds chez les responsables de la section. Il te permet aussi de disposer de ce tu as en ta possession déjà. Il t'informe en outre que ~~tu~~ dois t'attendre instamment à de nouveaux versements de manière à épurer ~~l'ancien~~ l'ancien exercice et de pouvoir ~~faire face~~ faire face aux besoins de cette année.

Tu diras aussi à Chabbi que sur la participation du groupe au colloque organisé par la nouvelle revue internationale il n'est <sup>plus</sup> possible d'y participer pour des raisons matérielles. Toutefois nous lui demandons de nous envoyer le dossier complet du colloque et de s'employer à faire connaître l'existence du groupe et de sa revue au participants. Il faudrait lui dire aussi d'informer le Comité de la section de la démarche et de la réponse de Tunis

Nous avons appris d'autre part qu'une initiative tendant à faire paraître de nouveau la revue "aghrébine" est en cours. Nous vous prions de nous donner des informations précises sur l'état des préparatifs de cette revue

Pour ce qui est de notre revue commencer si c'est possible l'exécution de la tribune libre et de l'article la politique tunisienne vue à travers l'évolution des campagnes. Nous vous demandons de dire aux responsables de la section que le texte de la tribune présente de erreurs de forme manifestes et qu'il serait souhaitable de demander à ses auteurs de lui porter les corrections nécessaires. Il est bien entendu que cette demande ne constitue nullement un préalable à sa publication. En cas de refus le texte passe tel qu'il est.

N.B. Tu dois lire toute lettre adressée au Comité de section sauf avis contraire. Tu es informé en outre que l'adresse du coordinateur à Tunis est nulle. Ne réponds pas dans l'immédiat à cette lettre. De notre côté nous nous employerons dans les deux jours qui suivent à ~~te~~ te communiquer la nouvelle adresse.

Il est entendu aussi que le nouveau titre de la revue est " PERSPECTIVES TUNISIENNES". La typographie est celle du NO 9 avec en moins pour une Tunisie meilleure. Le nom et l'épithète doivent être de même dimension au point de vue caractères et sur une même ligne dans le sens de la longueur habituelle

Salutations amicales

Tunis le 24/10/66

lec 27-10-66

Ref: C 2

Cher camarade

Tu dois certainement attendre de nos nouvelles. Ce n'est pas par ~~un~~ paresse que nous n'avons pas écrit la semaine passée ; mais c'est parce que certaine considération pratique nous ont empêché de le faire. Cette attente s'explique par notre souci de mieux te fournir matériellement et intellectuellement. Déjà nous sommes à la dernière étape de la confection des articles. Nous procéderons aux ~~quatre~~ derniers envois à la fin de cette semaine et, en principe le dossier complet te parviendra au cours de la semaine prochaine.

Du point de vue matériel aussi nous avons fait le nécessaire. En principe tu devrais être en possession des premières tranches envoyées. Nous t'invitons à ce propos de nous faire part des sommes que tu as déjà reçues. Comme nous t'invitons aussi à nous accuser réception de tout ce que tu recevrais des articles.

Après la mise sur pieds des nouvelles structures, il est bon et même indispensable de nous faire le point de la situation matérielle et morale.

Il faudrait d'autre part inviter les responsables de la section de se mettre en conformité avec les dernières résolutions de la D.N et de nous envoyer avant le 10 novembre date limite le rapport du 1<sup>er</sup> trimestre consignant leurs activités et leurs suggestions.

A l'avenir et jusqu'à nouvel ordre vous devez écrire à l'adresse suivante / M<sup>o</sup> BOURAOUI Abdejlil

O.C.T 13, Rue sidi Boumendil Tunis

Amicalement

Ref: Coord 3

Cher camarade

La préparation de la revue touche à sa fin. Le sommaire définitif comprend:

-Editorial

-lorsque la jeunesse tunisienne tient ses assises;

-Halte à l'inconscience et à l'irresponsabilité.

-La politique tunisienne vue à travers l'évolution des campagnes.

-Droit de grève dans le code tunisien du travail

-Bloc notes

Bourguiba junior à L'O.N.U.

Quand le monarque juge

- Tribune libre

Il est à remarquer que ce sommaire diffère quelque peu du précédent. En effet le N° qui doit paraître ne comprendra pas de document. Deux problèmes ont, à notre avis, mérité des développements dans le cadre de ce N° ; il s'agit en l'occurrence du discours de Bourguiba junior à l'O.N.U et des interventions de plus en plus fréquentes de Bourguiba dans les affaires de la justice.

A la date de l'expédition de cette lettre ; nous avons envoyé en deux paquets les articles en question à l'exception de celui relatif au code du travail qui fait l'objet d'un dernier coup de main et qui vous parviendra dans le courant de cette semaine. Il est à remarquer d'autre part que l'ordre des articles n'est pas absolument indicatif ; mais il très souhaitable de le respecter

Nous te demandons aussi de nous accuser réception des articles sitôt reçus et de nous faire part de votre situation matérielle et surtout nous faire part de cette dernière. Il est aussi nécessaire de nous indiquer dans le prochain courrier la date approximative de la parution de la Revue

en attendant de te lire reçois camarade mes salutations les plus amicales

2-01-67

Tunis le 12/9/66

RE:07

Camarade

Entre autres décisions prises en vue d'assainir le plus radicalement possible la situation à Paris et permettre un redémarrage sérieux en évitant le maximum de heurts entre la section et la D.N., l'instance suprême du groupe a autorisé la nomination d'un représentant de celle-ci à Paris dont les tâches sont strictement délimitées et les responsabilités précises. Ces tâches et ces responsabilités dont tu seras informé amplement en même temps que les autres membres du groupe à Paris par le Comité de Section, sont d'ordre technique pur (impression et répartition de la Revue, fonction de boîte à lettre entre Tunis et Paris essentiellement).

Dans le cadre de ces prospections en vue de la désignation de ce responsable la D.N te présente comme éventuel candidat.

Peux-tu nous donner ton avis à ce sujet dans les plus brefs délais et surtout autant que possible en le motivant. En cas de désir d'être plus informé avant engagement précis prière de nous transmettre la nature des informations demandées.

Il est entendu qu'en aucune façon et à aucun moment, le contenu de cette lettre ne doit être transmis à quiconque.

Salutations militantes.

Ecrire pour toute correspondance jusqu'à nouvel ordre à:

Ben RAHAL Tadjeddine, 4, Rue Sadok Thabet

Le Bardo

TUNIS

Je soussigné déclare avoir reçu la lettre de D.N. datée du 12 9-66

CHABBI *Muhall*

CHADARI *Kamouj*

Tunis le 6/II / 66

Ref: Coord :4

Cher camarade

Nous avons été bien saisis de votre désir de préparer un article traitant de l'affaire "Ben Barka". Nous sommes d'accord sur le principe. Seulement nous sommes pris de vitesse et il ne nous reste pas de temps pour faire ce travail. Cependant ce travail doit être fait et nous pensons, vu que vous êtes sur le terrain de l'affaire et que vous disposez certainement de beaucoup plus d'éléments que nous qui vous permettent de faire cet article <sup>plus</sup> facilement, <sup>vous êtes</sup> que mieux placés que nous pour faire ce travail.

En conséquence nous vous invitons de dire aux camarades de Paris de charger quelqu'un qui s'employera à faire cet article qui doit être inséré dans le cadre du bloc note étant entendu que le travail doit être fait le plus rapidement possible et ne doit nullement retarder la parution de la revue

En attendant de vous lire recevez camarades nos salutations militantes

Tunis le 14/II/66

Ref: Coed 5

Cher Camarade

Suit à ta lettre nous informant du problème de la tribune libre, nous t'informons que le C.E a décidé de retenir le ~~texte~~ texte en question pour la publication dans le N° sous presse. Pour cela, le C.E. te demande de soumettre le texte de la tribune aux seuls camarades Mejdoub et Mahjoubi et de leur demander ~~leur~~ nom du C.C. de corriger les erreurs de style dans un délai de deux jours; sans quoi le texte sera publié avec les erreurs qu'il contient. En cas de refus de leur part ou de retard dépassant trois jours après la communication du contenu de cette lettre aux deux camarades intéressés, tu devras remettre le texte de la tribune à l'imprimeur malgré les erreurs qu'il contient

Tu trouveras ci-joint une copie de la tribune à utiliser dans la dernière hypothèse, étant entendu que la copie en question ne doit pas sortir de de tes mains qu'à la seule fin de publication

---

Cette lettre devait faire l'objet d'un envoi autonome quand votre courrier daté du 14/II nous est parvenu. En conséquence nous adjoignons le complément suivant pour dire que

1° la décision au sujet de la tribune libre a été prise par l'Instance suprême du groupe. En conséquence nous ne pouvons que la confirmer. Le délégué technique est invité à l'appliquer à la lettre.

2° Adjonction d'article pour le N° 10:

a) L'article réponse au discours bourguiba junior à l'ONU constitue une ~~contribution~~ réponse suffisante et assez claire sur la position du groupe concernant l'affaire du viet-nam

B) Comme il a été indiqué dans la lettre du 6/II /66 ( Ref coed 4 ) Tunis est naturellement et absolument d'accord pour une prise de position sur l'affaire "Ben Barka" . En conséquence nous donnons feu vert pour insérer une interview de Yousseffi quelque soit sa teneur et sa longueur pourvu qu'elle soit déjà prêtée au risque de l'être sans qu'il ~~soit~~ s'en suive ne serait-ce qu'une heure dans la parution du N°. Le délégué technique est seul juge, qualifié de connaître du retard ou non dans la parution. En tout état de cause le Comité de section est invité à écrire un article sur le problème qu'il remettra au responsable technique au cas où le projet d'interview ne se réalise pas.

C) Nous retenons la proposition d'article ~~propos~~ concernant Syrie Yrac-pétrolium ; mais étant donné la contrainte de 50 pages par N° retenu et le fait que le problème reste toujours actuel, il inclus dans le N° II . En conséquence nous vous invitons à l'envoyer à Tunis pour aval.

d) le problème de la tribune de la tribune de la tribune a été étudié par le C.E.

- d) le problème de la visite de fayçal a été étudié par le C.E au moment opportun celui-ci estime qu'elle n'apporte aucun élément nouveau et que ce qu'il y a avait à dire a été dit dans le billet du N° 9 de notre revue.
- e) la D.N. est saisi de toute vos autres propositions. Ses décisions veus esrent communiquées probablement au courant de la semaine prochaine.

Salutations amicales

N.B. Cette lettre une fois lue par le responsable technique pour exécution doit être communiquée au comité de section

Tunis, le 8 décembre 1966

Chers amis.

Nous vous demandons de bien vouloir nous accuser réception de chacune des lettres que nous vous adressons.

1 - Voici le sommaire du n° 11

- Editorial
- le mythe de l'homme providentiel
- un Témoignage : le régime Pénitencier des détenus politiques en Tunisie.
- Economie : .- Prix et pouvoir d'Achat en Tunisie.  
. - Industrialisation : à Propos d'une Publication récente du C.E.R.E.S.  
. - Le Budget  
. - La situation Sociale dans les Mines du sud-ouest de la Tunisie.
- Bloc Notes : la rentrée Universitaire à Tunis  
. - l'Etat à l'honneur  
. - Tracasseries Policières  
. - l'O.M.V.V.M. et la Coopération
- Es ce vrai : une dizaine de petits rubriques.
- Tribune : Soit celle de Sfia, soit la Position des Trotskyistes de Paris.

A ce propos nous attendons toujours la réponse sur la Contribution du SFIA.

Vous avez jusqu'au 20 décembre pour formuler vos remarques, nous ajouterons cependant :

- toute proposition de nouvel article est prise en charge par Paris.
- toute proposition retenue par Tunis doit être élaborée et rédigée par Paris dans un délai maximum de 15 jours à partir de la réception du "feu vert de Tunis"
- Questions diverses : la bourse du camarade SADDAM a été accordée, il doit à Tunis 12 dinars, veuillez les encaisser, Ton AMI.

Tunis , le 28 -11- 1966

Ref: COOR 8

Cher C a m a r a d e ,

Nous tenons tout d'abord à t'informer que le C.C. t'a confirmé à ton poste de responsable technique du -journal- et de coordinateur, nous te souhaitons bon courage dans ton travail.

Nous voudrions attirer ton attention sur deux problèmes :

I / L A R E V U E

Comme tu pourras le lire dans la résolution concernant les publications nous comptons publier cette année ( 5 ) cinq numéros qui paraîtront aux dates suivantes :

N° 10 -	- 5 - DEC	- (Mois de Nov-Dec)
N° 11	- 1°- FEV	- ( " " Janv-Fev)
N° 12	- 1°- AVRIL	- ( " " Mars-Avr)
N° 13	- 1°- JUIN	- ( " " Mai-Juin)
N° 14	- 1°- JUILLET-	- ( " " Juil-Aout)

Nous nous efforcerons de te faire parvenir le dossier complet vingt jours avant la date de parution -Par ailleurs nous te demandons de nous adresser au plus tôt un Devis pour le tirage de 600 -800 - et 1000 exemplaires d'un numéro de 50 pages..

-Pour ce qui est des envois du Numéro 10, des listes te parviendront, nous te demandons de te conformer rigoureusement aux instructions qui les accompagnent particulièrement pour ce qui est du nombre des numéros expédiés et des modalités (lettre -Avion - ou Imprimés) -

- Les couvertures des numéros adressés à Tunis ne devront comporter aucun signe extérieur , (tu n'auras qu'à renverser les couvertures (voir N°9)

II / LES F I N A N C E S :

Nous te demandons de nous adresser au plus tôt un rapport détaillé sur la situation financière et plus particulièrement, le point du remboursement de nos dettes, ainsi que le coût exact du N°10

-- \* --

Ton Ami

Tunis le, 8<sup>e</sup> décembre 1966

Cher ami.

Nous avons reçu ta lettre n° 5 et nous te remercions, nous espérons que d'autres lettres te sont parvenues depuis, nous te demandons, comme toujours, de nous en accuser réception/.

- 1 - tu trouveras ci-joint une nouvelle liste avec les instructions nécessaires.
- 2 - nous te demandons de nous fournir un rapport complet et détaillé sur la diffusion une fois qu'elle sera terminée (quota envoyé à Tunis, quota affectés à Paris, à la Province, aux Personnalités, stock etc...)
- 3 - Enfin nous te demandons de nous donner le coût exact de chaque type d'envoi (Pli fermé, avion 3 exemplaires ou un exemplaire, Imprimé, pli fermé, bateau, etc...).
- 4 - Enfin nous te demandons de nous envoyer une ou deux autres adresses où nous pouvons t'adresser le courrier.

Ton Ami.

Tunis, le 27 /2/67

Cher Camarade

REF/ C.S. 13

J'ai reçu ta dernière lettre, nous sommes inquiets sur le <sup>silence</sup> ~~silence~~ des camarades de Paris. Nous te demandons de nous fournir toutes les informations sur l'état de la section de Paris, et les raisons de ce ~~sa~~ silence.

D'autre part, nous te demandons de nous faire par le point de ta situation financière: combien as-tu reçu d'argent, combien en as-tu dépensé. Que te reste t'il et ceci depuis que tu assumes tes responsabilités.

Nous avons reçu et apprécié tes petits cadeaux reprends une série d'envoi pour la liste A.-

Amicalement

le 20 Décembre 1967

Cher ami

Resp. journ.:

1] Dans le dernier paragraphe de l'article sur Ramadan, il y a une erreur à corriger: au lieu de "religion nationalisante", il faut mettre "religion nationalisante".

2] Vérifie tous les textes pour voir s'il n'y a pas de fautes d'orthographe ou de style.

A bientôt

Le 4 novembre

Chère amie,

Je t'écris pour te donner les réponses à ta lettre du 25.

1. R. a bien pris contact avec le gars en question, mais rien ne semble encore arrivé ici.
2. nous tenons très prochainement les assises prévues, retardées jusqu'ici par suite d'une trop grande surveillance.
3. Réponse officielle sur le serment : pas de tract. Nous pensons que ça pourra faire l'objet d'un article du 16. Suit la liste des articles prévus avec les numéros de priorité.
4. Sommaire prévu :
  - Le serment 1
  - Ben Jennet et les étudiants 2
  - Dossier Viet-Nam 3
  - Séminaire Alger 4
  - Palestine 5
  - Octobre 17 6
  - Problèmes frontières 7
  - Commentaire interview Zenaidi 8
  - Rentrée judiciaire 9 (rappeler à M.C. qu'il doit le préparer)
  - Hached et le syndicalisme 10
  - Grèce 11
  - OLAS 12
  - Le journal et le Groupe 13
  - Les 3secteurs économiques 14
  - Problèmes de Santé 15
  - Commerce 16

Selon toute vraisemblance, le 16 s'arrêtera à 10 ou 11. Nous en sommes conscients et pensons que l'OLAS, par exemple, peut attendre le 17.

5. N'avons pas reçu livre blanc ni rapport. A première vue, ce que tu me dis paraît étonnant, vu qu'ici, ils prétendent avoir donné consignes et argent...

6. A propos Viet-Nam, le ministre de la Santé a convoqué Ayari et Essafi et leur a dit que le communiqué du Comité était une infraction passible de 1 mois à 1 an de prison. Même topo fait par les flics à Sliman, reçu pendant 7 heures dans leurs locaux. Une pétition sera lancée prochainement. La rentrée est ici marquée par la trouille des autorités qu'il n'y ait une manif sur le V-N. d'où explication de la surveillance, générale semble-t-il. A ce propos, on parle du recrutement, avec complément de bourse, de 200 étudiants-flics.

A bientôt

Paris le 9.1.66.

Kf. C.E. 6

Cher Ami

Je m'empresse de t'écrire cette lettre pour te remercier  
du cadeau que tu m'as fait expédier de Cl. Feu et pour  
te dire qu'une erreur a été commise dans l'envoi des  
premiers cadeaux. J'espère que ça n'a pas eu de conséquences  
fâcheuses et je te rassure que ~~tu~~ j'ai pris mes dispositions  
pour qu'elles ne se répètent pas.

Accuse-moi réception de cette lettre

Amitiés Familiales  
" Deleau

Paris le 14/12/1966

Ref: C.E. :5

Cher Ami

je m'exuse de ce retard dans ma correspondance qui n'est nullement dû à une paresse mais plutôt à une attente de la réponse du camarade Sfia d'une part et à la parution du n)10 d'autre part.

En effet des carences techniques ont retardé jusqu'au 15 cette parution et je posterai les premiers plis le jour même

Pour ce qui est du camarade Sfia il a renoncé à son projet aussi tu pourras prendre les dispositions nécessaires et il serait préférable de procéder dès à présent à l'envoi des textes prêts tel que la T.L.

D'autre part vu les derniers développements du conflit monde arabe-I.P.C. et vu que ce n'est pas un article de fond j'ai demandé à son auteur d'ajouter un petit paragraphe. Il va sans dire que ceci n'a été à l'origine d'aucun retard de la parution.

Tu seras gentil de <sup>faire</sup> pour moi cette commission: Tu enverras 250 F. à::  
ABI D Abderrahmane

Justice Cantonale

Medjez el bab

et ce avant le 24 /12/ 66

J'ai bien reçu tes cadeaux des 25 et 26 nov. mais celui de 30 F. n'était pas couvert aussi il est porté absent.

Le reste des informations fera l'objet d'une prochaine lettre.

Amitiés

Paris le 3/12/1966

Ref:C.E.:5

Chers Camarades

Je vous écris pour vous remercier de vos 3 petits cadeaux.

D'autre part j'attends toujours impatiemment vos instructions à propos de l'envoi des n° qui seront prêts quand cette lettre vous sera parvenue.

Toutes vos recommandations sur le contenu du IO ont été suivies et appliquées. Cependant je n'ai pas reçu l'article sur B.B. , donc le dit texte est porté absent dans le IO.

Amitiés sincères

Paris le 18 Nov. 1966

Ref: C.E.:4

Chers camarades  
votre lettre

Je viens de recevoir<sup>y</sup> et je m'empresse de vous répondre pour vous remercier de votre cadeau ceci d'une part

D'autre part ~~Pour~~ j'ajouterai à ce que j'ai dit dans ma lettre datée du 16/11/64 ceci:

Je voudrais que vous me fassiez parvenir vos directives au sujet de l'envoi des numéros du journal le plus tôt possible afin que j'y procède dès la sortie de ce dernier de chez l'imprimeur.

Enfin pour terminer je vous dirais que la situation morale de la Section de Paris laisse à désirer mais il va sans dire que ceci n'aura aucune conséquence sur le travail du journal. Et avant de m'y prononcer je préfère patienter pour voir si cette situation est passagère ou si par contre elle est grave.

Salutations amicales / le délégué

N.B.: Quant à la situation financière je ne suppose pas que par vos moyens et je l'ai consacré au paiement de la dette du n° 8 et à financer le n° 10, la dette de l'INDICLUB ayant été réglée grâce à notre représentant à l'AE MNA il reste par la dette du n° 9 ce qui est le seul responsable de son refus de me communiquer l'adresse de l'imprimerie. Je la réglerai de ce que j'ai en l'argent et l'adresse bien sûr.

5 JUL 1972

Cher Hechmi,

Je m'empresse de t'écrire pour te donner le point de ma situation. Comme te l'a dit Baccouche, je suis allé au consulat pour essayer de faire prolonger la validité de mon passeport. Là on m'a dit que puisque le passeport était périmé depuis exactement deux ans, il fallait pour me le renouveler adresser la demande au Consulat Général de Lyon, et que c'était là l'application pure et simple d'une circulaire bien claire du Ministère des affaires Etrangères. Je pense d'ailleurs que c'était vrai et que ce n'était pas une réponse pour m'éconduire. J'ai d'ailleurs raconté au chancelier que j'avais absolument besoin de ce passeport puisque je comptais rentrer en Tunisie pour les vacances, histoire de faire en sorte qu'il fasse ses efforts en vue de presser les choses. Le chancelier m'a d'ailleurs répondu qu'il allait user de tous ses moyens pour que ce renouvellement se fasse le plus vite possible. Je suis revenu aujourd'hui et là on m'a dit que la demande a été transmise à Tunis et que si je veux rentrer le plus vite possible ils pourraient me prolonger le passeport pour une durée de 3 mois et GRATUITEMENT!!!!!! (au retour évidemment ils me le prolongeraient normalement). Je n'ai encore rien fait car cette histoire m'embête beaucoup et je me demande s'il ne me faudra pas finalement un passeport d'un autre pays.....

mois

Mais de toute façon je vais attendre que mon frère vienne en France (dans une dizaine de jours) et je vais tenter ma chance au Consulat de Lyon, autrement je vais toujours prendre ces 3 mois ce qui me permettra toujours d'accomplir ce voyage.

Peux-tu dès maintenant me préciser la date exacte ou au moins approximative du départ et du retour? Qu'est-ce qu'il faut comme vaccinations? quelle somme exacte il faut préparer et pour quand? et ce que couvrent les dits frais et combien faut-il emporter comme fric pour les frais divers environ????? Trop de questions que je te pose. Mais j'espère que ta légendaire paresse épistolaire ne se manifesterà pas?!?!?!?

A part cela combien de personnes à peu-près doivent partir? Sont-ce tous des Tunisiens?

Je te pose cette question car Françoise serait éventuellement intéressée (mais c'est tout à fait hypothétique). En ce moment d'ailleurs elle est en Tunisie où elle est partie en compagnie de notre amie... Elles sont bien arrivées; j'en ai reçu confirmation.

Pour ce qui est de la somme  $\phi$  dont tu as parlé à Baccouche à savoir 1700 Francs, elle dépasse mes moyens mais à force d'emprunts cumulés (et qui ne seront peut-être jamais rendus?????????) je pense que j'arriverai à ramasser cette somme?????????

J'attends donc de te lire le plus rapidement possible. Bien le bonjour à ta moitié (ce n'est pas péjoratif!!!!) Bien le bonjour aussi aux copains de Paris 8.....

SALUT Mille ans de vie;;;

Tu m'excuses de ne pas signer ma lettre car je n'ai pas de stylo sous la main.

TSVP →

Avant de poster ce papier je viens de  
recevoir ta lettre. Je vois que  
tu as répondu à certains de  
mes questions (Vaccin, Fuc).

Tu pourras aviser Ali que je  
vais commencer à me préparer.  
Cela ne t'empêchera  
évidemment pas de me récrire.

Salut Yvan -  
Possibilité de me téléphoner

Mardi 17 à 19 heures -

En dehors possible me laisser  
message. (Sans dire Yvan)

Salut Yvan

Paris le 3 janvier 1967.

Chère amie,

Je tiens avant tout à te souhaiter une année  
x pleine de succès , même si tu juges les vœux chose trop conven-  
tionnelle...

Pour ce qui est du dernier cadeau je viens d'en  
recevoir 650.

J'ai reçu aussi ta lettre du 22.12.

J'aimerais aussi avoir des nouvelles du cadeau envoyé en novembre  
à N.N.

Le C.S. m' a chargé de vous dire au sujet du texte sur la Palestine  
que, vu: l'importance des problèmes théoriques et politiques qu'il  
soulève , son étude demandera un temps plus long que celui que vous  
nous avez fixé. Le C.S. vous informera ~~plus~~ incessamment.

Ci-joint, un communiqué du P.R.S. sur les événements d'Alger de  
décembre , l'autre fourni par le délégué à l'extérieur qui a  
suggéré sa publication dans le N°16, mais vu le retard que cela  
occasionnerait je préfère la reporter au prochain numéro.

Amitiés.

Tunis, le 27, 12, 66

Cher Ami,

L'épidémie de grippe qui a sévi ces derniers jours dans notre famille a été pénible, nous pouvons dire que nous l'avons surmonté tant bien que mal...

Nous attendons les petits cadeaux vous pourrez les envoyer à tous les amis, conformément aux instructions, mais jamais plus d'un cadeau par personne de plus nous te demandons d'étaler tes envois au maximum, nous serons comblés si nous recevons cinq cadeaux par jour,

Les deux dernières parties de foot ball de notre équipe nationale ont été intéressantes, notre équipe s'est bien comportée, mais pour les matches retour que nous comptons disputer nous souhaiterions voir une équipe internationale ou en plus des Français que nous apprécions nous souhaitons trouver des Algériens et des Marocains (et de grands noms si possible) pour la défense.

Accuse moi réception de cette lettre avec des cousins qui rentrent.

Ton Ami

Tunis, le 5 / 1 / 67

Chers Camarades

Je vous écris pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, pleine de succès et de victoires.

-Concernant le Numéro - Je vous rappelle que vous avez du recevoir avec le Maître - l'histoire des événements, et la déclaration vous avez du en outre recevoir posté en France à la date du 3.

- Les 3 glorieuses
  - La resp des Etr dans le Tiers monde
  - Liste des profs signataires
  - éléments du dossier; documents à inclure
  - Leur crime est d'avoir demandé la démocratie
  - Responsabilité de l'Uget
- enfin posté à Paris le      vous avez du recevoir
- Du procès au Service Militaire

Nous vous demandons d'accélérer la confection, de choisir le papier le plus léger possible et de tirer à 2000. Nous vous demanderons d'en assurer la diffusion la plus large possible dans le Monde et particulièrement dans les milieux des Etudiants Tunisiens en France et en Europe. Nous vous demandons instamment de ne pas commencer la diffusion à Paris avant d'avoir terminé les envois à Tunis : vous servirez d'abord la liste A (en éliminant Khemais, et en ajoutant Salem). vous mettez pour chaque copain autant d'exemplaires qu'une enveloppe normale puisse contenir tout en restant lettre (choisissez des enveloppes en Kraft) 4 jours après l'envoi de la liste A, reprenez les envois de textes de toutes les autres listes (1exemplaire par nom)

Nous vous rappelons que nous attendons un rapport Financier et que l'argent est en priorité destiné au journal.

Concernant la situation générale : Nous vous demanderons de faire le maximum de battage sur le Droit des Etudiants au Sursis militaire . Nous vous faisons confiance pour chercher les arguments juridiques et politiques pour défendre une telle position, Par ailleurs nous vous demanderons de ne plus nous téléphoner.

Concernant Vergès, sa présence actuellement à Tunis est inutile, les avocats Tunisiens suffisent pour la procédure, en attendant l'audience de l'appel, nous vous demanderons de songer à une équipe d'avocats Algériens et Marocains disposés, qui pourront répondre à notre appel dès que le besoin s'en fera sentir.

Ton ami

TUNIS LE 24 JANVIER 1967

REF.

C C

Cher Ami,

Je te demanderai dorénavant de m'accuser réception de chacune de mes lettres, ne serait-ce que par un petit mot que tu posterais le jour même de la réception du courrier, et ceci afin de me tranquilliser.

Concernant les envois, je te demanderai de supprimer notre ami KAROUI qui est en ce moment absent de TUNIS, et d'ajouter à la liste D, les adresses suivantes :

- Monsieur KRAIEM Habib  
Professeur au Lycée de Mdjez El Bab  
MEDJEZ EL BAB (Tunisie)
- Monsieur ALAOUI Ismaïl  
Plateau de Bettana  
SALE (Maroc)

Voici la nouvelle adresse à laquelle tu devras m'écrire :

- Madame la Secrétaire Générale  
de l'Institut BOURGUIBA des Langues Vivantes  
47, avenue de la Liberté  
TUNIS

Les lettres devront être postées le Lundi ou le Mardi ; l'adresse sur l'enveloppe devra être dactylographiée.

Où en es-tu de la Confection n° 4 ? Nous l'attendons.

Ton Ami